

HENDERSON, David. *The MAI Affair. A Story and its Lessons.*
London, The Royal Institute of International Affairs, 1999, 73 p.

Hélène Pellerin

Le projet des Amériques sept années plus tard
Volume 32, numéro 4, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704358ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/704358ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pellerin, H. (2001). Compte rendu de [HENDERSON, David. *The MAI Affair. A Story and its Lessons.* London, The Royal Institute of International Affairs, 1999, 73 p.] *Études internationales*, 32(4), 817–819. <https://doi.org/10.7202/704358ar>

introdutif – ou conclusif – n'est là pour apporter au lecteur une synthèse des outils analytiques et des perspectives théoriques mobilisés par les différents auteurs. Une telle synthèse aurait peut-être permis d'éviter que seule une des cinq contributions qui analysent les dimensions économique et financière des relations américano-japonaises, s'attarde – et sur une page uniquement (p. 84) – à caractériser le processus d'internationalisation du capital. Le silence de ces auteurs sur cette question, alors que l'évocation de la pression extérieure sous toutes ces formes apparaît en filigrane tout au long de cet ouvrage, n'en n'est que plus assourdissant.

YVES STEINER

*Étudiant post-grade EPI
London School of Economics (LSE)*

The MAI Affair. A Story and its Lessons.

*HENDERSON, David. London, The Royal Institute of International Affairs, 1999,
73 p.*

Ce court document vaut la peine d'être lu par quiconque s'intéresse à la question de l'Accord multilatéral sur l'Investissement et ses suites. Non pas qu'il constitue une analyse si percutante de l'échec de l'AMI, mais plutôt pour ce qu'il représente ; une défense du libéralisme sur le plan du discours à la lumière de ce qui a causé l'échec de l'AMI. C'est à ma connaissance le seul ouvrage qui dénonce la perte de crédibilité du mouvement de libéralisation tout en se situant idéologiquement du côté de ceux qui veulent le restaurer.

Henderson, qui fut chef de la Division Économie et Statistiques de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Économique) pendant 8 ans, n'était plus en fonction au moment de la négociation de l'AMI. Son expérience lui permet tout de même d'offrir une analyse crédible du processus de négociations ainsi que des raisons de l'échec de l'AMI. Ceci dit, Henderson ne propose pas une analyse différente sur le fond par rapport aux analyses critiques qui furent publiées sur la question. L'échec de l'AMI s'expliquerait par des divisions internes ainsi que par l'opposition de mouvements sociaux. Là où le texte propose une interprétation originale c'est lorsqu'il insiste pour souligner les problèmes dans la communication du message de libéralisation. Le texte de Henderson se présente alors comme un plaidoyer pour que les efforts de libéralisation des investissements se poursuivent, en dépit de l'échec de l'AMI.

Le livre est organisé de telle sorte que ces priorités ressortent clairement. Henderson propose en introduction une lecture du processus de négociation. Au chapitre 2, il présente l'argument de continuité logique que représentait l'AMI, notamment dans le contexte de croissance constante de l'investissement direct étranger (IDE) dans les pays de l'OCDE et de leur rôle central dans les mesures de libéralisation consenties et en vigueur. Le 3^e chapitre, portant sur les négociations de l'AMI, permet de bien saisir le détail du déroulement des négociations en insistant sur ce qu'il qualifie de deux phases de négociations, internes et externes, avec leurs séries d'opposition. Ce chapitre conclut avec

une description en sept points du rapport Lalumière de la France.

C'est au chapitre 4 que l'analyse devient plus intéressante. L'auteur y présente l'argument en faveur de la libéralisation et critique la position et les arguments défendus par l'OCDE. Essentiellement, l'OCDE n'aurait pas suffisamment défendu la cause libérale parce que certaines des interventions auraient au contraire fait la promotion du protectionnisme ou d'autres intérêts anti-libéraux. L'auteur nous dit que l'OCDE a entamé la logique libérale en suggérant des arguments du type : l'IDE est mieux que la circulation du capital « chaud et impatient » ou encore les arguments basés sur le type d'investissement favorisant le plus l'emploi et la croissance. Autres illustrations, l'argument selon lequel l'AMI pourrait permettre à certains pays d'améliorer leur balance commerciale ou que l'IDE crée de bons emplois. Tous des arguments qui donnent l'impression, aux dires de Henderson, que la libéralisation n'est bonne que dans certains contextes ; ce qui entache le libéralisme comme modèle général de croissance.

L'auteur passe ensuite à la critique de l'opposition à l'AMI, c'est-à-dire à la critique de la critique. Il le fait en discutant les arguments de la résistance à l'AMI en quatre points. Premièrement, nous dirait l'opposition à l'AMI, les FMN sont une menace à l'humanité. L'auteur juge cette idée ridicule et sans fondements. Le deuxième argument de l'opposition serait que les FMN s'arrogent avec l'AMI tous les droits et aucune obligation. Pour Henderson les critiques sont biaisées en accusant les FMN alors que les firmes nationales ne reçoivent pas

le même blâme ; pourquoi les FMN auraient des obligations que les firmes nationales n'ont pas ? Henderson juge aussi cette idée innocente dans la mesure où elle postule que les besoins des FMN ne concordent pas avec ceux des personnes. Le troisième argument de la critique consiste à dire que les États perdent leur pouvoir discrétionnaire avec un accord comme l'AMI. Henderson réplique en arguant que ces politiques sont bureaucratiques, coûteuses, corruptibles et peu efficaces. Le quatrième argument présenté par la résistance à l'AMI consiste à exiger la présence de normes et de standards internationaux. Pour Henderson ceux-ci n'auraient rien apporté de bon, à part servir les intérêts protectionnistes des pays riches.

L'auteur conclut cette section en réitérant que c'est une combinaison de passivité, de myopie et de manque d'idées dans le camp libéral qui aurait constitué une part importante de l'histoire de l'échec de l'AMI.

Le dernier chapitre élabore sur les leçons à tirer. L'échec nous dit Henderson doit être vu comme un échec de l'OCDE mais pas des principes libéraux. En dépit du succès médiatique des ONG, la libéralisation s'est poursuivie à travers des traités bilatéraux et mesures unilatérales. Au-delà il faut poursuivre l'objectif sous-jacent à cet accord. Henderson préfère que l'on évite de l'introduire à l'OMC (Organisation mondiale du Commerce), car la présence d'intérêts divergents rendrait l'exercice périlleux voire impraticable. L'auteur propose plutôt un accord séparé, tel l'ALENA (on pourrait rajouter la ZLEA). Il suggère enfin que l'OCDE doit recons-

tituer le momentum pour un tel accord. Quant à l'idée d'ouvrir les négociations à une participation de la société civile et des ONG, l'auteur s'y oppose sur la base de principes. Ces organisations n'auraient aucune crédibilité dans des fora où les gouvernements sont démocratiquement élus.

Deux annexes s'ajoutent au texte. La première répertorie les deux mécanismes par lesquels l'OCDE a favorisé la libéralisation des contrôles extérieurs : les codes de libéralisation et le traitement national. La deuxième annexe présente une discussion sur le communiqué ministériel de l'OCDE présenté en 1999 après la rédaction du livre. L'intérêt viendrait de la comparaison d'avec le communiqué que Henderson suggérait que l'OCDE présente devant l'échec de l'AMI.

Ce livre vaut la peine d'être lu pour sa contribution à la compréhension du positionnement des forces favorisant la libéralisation des investissements. Il constitue en fait l'admission de sa vulnérabilité dans le camp néolibéral, tant du point de vue de son discours que de sa discipline dans les rangs des États membres de l'OCDE. Par contre, sur le plan de la substance, l'argumentaire pour la défense du libéralisme et pour la condamnation de son opposition demeure faible et peu convaincant. D'autres idéologues du libéralisme sont plus compétents en la matière.

Hélène PELLERIN

*Département de science politique
Glendon College, Université York, Toronto*

G 24, The Developing Countries in the International Financial System.

MAYOBRE, Edouardo (dir.). Boulder,
Lynne Rienner Publishers, 1999, 328 p.

Cet ouvrage collectif est édité à l'occasion de la deuxième rencontre de Caracas réunissant les pays du G-24 en 1997, soit un quart de siècle après la conférence intergouvernementale inaugurant le groupe en avril 1972, au même endroit. Les auteurs, universitaires et décideurs dont la plupart viennent des pays en développement (PED), après avoir dressé le bilan du passé et les perspectives futures pour le G-24 (1^{ère} partie), se livrent à l'analyse des problèmes majeurs que les PED ont dû affronter pendant les années 70 et 90 (2^e partie), pour déboucher sur une réflexion sur les défis de la mondialisation (3^e partie). Les analyses s'inscrivent dans une perspective hétérodoxe, en opposition à l'orthodoxie des approches du FMI et de la Banque mondiale, qualifiée de « consensus de Washington » dans le jargon des spécialistes. Les conclusions auxquelles aboutissent les auteurs sont loin d'être satisfaisantes pour les PED, comme en témoigne d'ailleurs l'intitulé du 1^{er} chapitre : « Les pays en développement et le système financier international : 25 ans d'espérance, de frustrations et de réalisations modestes ». Les recommandations vont par conséquent dans le sens d'un renforcement de la coopération internationale qui tiendrait compte des préoccupations des PED.

Le premier chapitre retrace les rapports des PED avec les organisations multilatérales et la réforme inachevée du système financier international.